



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



GIP FCIP
ACADÉMIE DE CRÉTEIL

DÉCROCHEZ VOTRE DIPLÔME D'ÉTAT **AIDE SOIGNANT** ET **AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE** AVEC LA DIFAPAS*



* DIRECTION DES INSTITUTS DE FORMATION AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE ET AIDE-SOIGNANT (DIFAPAS)

QUI SOMMES NOUS ?

Une structure de l'Éducation nationale qui vous forme au **MÉTIER D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE ET AU MÉTIER D'AIDE-SOIGNANT**.

Elle regroupe **14 IFAP** (Instituts de formation d'auxiliaire de puériculture) et **16 IFAS** (Instituts de formation d'aide-soignant) de l'académie de Créteil.

**LA GARANTIE D'UN EMPLOI
DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ**

DES MÉTIERS AU SERVICE DES AUTRES

**FORMATIONS DE NIVEAU BAC ACCESSIBLES
À TOUS (À PARTIR DE 17 ANS)**

**SELON VOTRE STATUT, TROIS VOIES DE
FORMATION POSSIBLES (FORMATION PROFESSIONNELLE
CONTINUE, APPRENTISSAGE, SCOLAIRE)**



Consultez nos offres de formations
www.forpro-creteil.org/difapas/

@Gretacreteil

NOMBRE DE PLACES

FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

532 places par an et 90 en apprentissage

FORMATION D'AIDE-SOIGANT

690 places par an

COMMENT VOUS INSCRIRE ?



2 CURSUS DE FORMATION

Cursus complet : pour les personnes avec ou sans diplôme ne bénéficiant pas d'équivalence.

Cursus partiel : pour les personnes possédant un diplôme du domaine sanitaire et social ou une validation partielle obtenue en VAE permettant un allègement de formation.



2 PÉRIODES DE RECRUTEMENT POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

MARS À JUIN pour les entrées en formation à partir de **septembre**.

JUILLET À OCTOBRE pour les entrées en formation à partir de **janvier**.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Sur dossier de candidature et suivi d'un entretien oral.

OÙ VOUS FORMER ?



22 SITES DE FORMATION

77. Seine-et-Marne : Avon, Chelles, Le Mée-sur-Seine, Lognes, Longperrier, Melun, Montereau, Vaux-Le-Pénil.

93. Seine-Saint-Denis : Bondy, La Courneuve, Livry-Gargan, Pantin, Romainville, Saint-Denis, Tremblay-en-France, Villemomble.

94. Val-de-Marne : Champigny-sur-Marne, Créteil, Le Kremlin-Bicêtre, Saint-Maur, Vitry-sur-Seine.

L'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE s'occupe de nourrissons ou d'enfants bien portants ou malades. Il/Elle peut exercer en centre d'accueil permanent, aux consultations d'une PMI, en crèche, au domicile de l'enfant, en maternité ou dans un service hospitalier en pédiatrie (jusqu'à l'âge de 17 ans).

L'AIDE-SOIGNANT(E) est un spécialiste du confort et l'hygiène des patients. Il/Elle intervient au quotidien sous la responsabilité des infirmiers et infirmières pour accompagner les personnes hospitalisées. Il /elle travaille dans tous les services des hôpitaux et des cliniques, les maisons d'accueils spécialisées pour les personnes porteuses de handicap, les centres de rééducation ou de convalescence, dans les maisons de retraite ou à domicile, pour prendre soin des personnes dépendantes ou malades.

VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI

La formation peut être financée par la Région Ile-de-France, France Travail (ex-Pôle Emploi), Compte Personnel de Formation (CPF), Contrat de professionnalisation (alternance).



VOUS ÊTES SALARIÉ(E)

La formation peut être financée par : Plan de Transition Professionnelle (ex CIF), Promotion par l'alternance PRO A, Plan de développement des compétences de votre entreprise (PDC).



LA VOIE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

En parcours complets ou partiels, la DIFAPAS propose ces deux formations au sein des **GRETA de l'académie de Créteil** (GRETA Seine-et-Marne, GRETA Seine-Saint-Denis et GRETA Val-de-Marne).

Autre dispositif possible pour les demandeurs d'emploi et salariés, la **validation des acquis de l'expérience** est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience professionnelle ou personnelle pour obtenir tout ou partie d'une certification professionnelle.

FLASHEZ-MOI



FLASHEZ-MOI



VOUS AVEZ ENTRE 17 ET 29 ANS

Vous pouvez suivre la formation en alternance (apprentissage 17 - 29 ans) ou par la voie scolaire (17 - 25 ans).



FLASHEZ-MOI

LA VOIE APPRENTISSAGE (17 - 29 ans)

Préparé en 18 mois, le Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture (DEAP) ou le Diplôme d'état d'aide-soignant (DEAS) sont accessibles par la voie de l'apprentissage.



LA VOIE SCOLAIRE (17 - 25 ans)

Coordonnés par la DIFAPAS, les IFAS IFAP implantés dans les lycées de l'académie de Créteil proposent des parcours complets et des parcours partiels. Le recrutement est organisé au niveau départemental et par formation. Vous pourrez émettre des vœux d'affectation sur le dossier de candidature.

FLASHEZ-MOI

